

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00318 Numéro SIREN : 800 338 261 Nom ou dénomination : A.D.P.V.
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2020 sous le numéro de dépôt 753

Greffe du tribunal de commerce d'Avignon



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/753

Déposant :

Nom/dénomination : A.D.P.V.

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 800 338 261

N° gestion : 2014 B 00318



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 27/01/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	15 000		15 000	20,53	15 000	17,57
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	15 414	7 343	8 071	11,05	9 612	11,26
Installations techniques, matériel & outillage industriels	54 628	41 107	13 521	18,51	23 906	28,00
Autres immobilisations corporelles	45 449	25 295	20 154	27,59	24 190	28,33
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	1 008		1 008	1,38	1 008	1,18
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	131 499	73 745	57 754	79,06	73 716	86,34
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	621		621	0,85	336	0,39
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	4 252		4 252	5,82	4 136	4,84
Personnel						
Organismes sociaux	0		0	0,00		
Etat, impôts sur les bénéfices	2 281		2 281	3,12	2 948	3,45
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 866		3 866	5,29	697	0,82
Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	2 992		2 992	4,10	2 992	3,50
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 282		1 282	1,76	556	0,65
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	15 294		15 294	20,94	11 665	13,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	146 793	73 745	73 048	100,00	85 381	100,00

SEBASTIEN BUFI / LIBRA CONSEILS



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 500)	1 500	2,05	1 500	1,76
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-11 793	-16,13	-14 216	-16,64
Résultat de l'exercice	-102	-0,13	2 423	2,84
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-10 395	-14,22	-10 293	-12,05
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	20 329	27,83	32 986	38,63
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	40 971	56,09	46 253	54,17
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 309	3,16	543	0,64
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	3 695	5,06	893	1,05
. Organismes sociaux	5 098	6,98	3 859	4,52
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 982	5,45	4 080	4,78
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 060	9,66	7 060	8,27
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	83 443	114,23	95 674	112,06
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	73 048	100,00	85 381	100,00

SEBASTIEN BUFI / LIBRA CONSEILS



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2019

Le 28/06/2019,
à 14h00,

Les associés de la société **ADPV SAS**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Mme Nicaise, préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.



Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître **une perte de -101,71 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **une perte de -101,71 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-11 792,95 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-11 894,66 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-11 894,66 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-101,71 Euros**. Il passera ainsi de **-11 792,95 Euros**, à la somme de **-11 894,66 Euros** après affectation.
- Le solde en pour un montant de **0,00 Euros**.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

ADPV SAS
S.A.S. au capital de 1 500,00 Euros
Siège social : 51 AVENUE DES MARCHES
84200 CARPENTRAS
R.C.S : 800338261

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **une perte** de -101,71 Euros, de la façon suivante :

Pour copie certifiée conforme
Le Président du Conseil d'Administration

